

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 04549

Numéro SIREN : 509 600 987

Nom ou dénomination : A. K. DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2024 sous le numéro de dépôt 6792

Désignation de l'entreprise : AK DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 8-10 GRAND RUE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 5 0 9 6 0 0 9 8 7 0 0 0 2 8		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 3	
		N-1 13 0 0 9 2 0 2 2	
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF 1 159		AG 1 159	
Fonds commercial (I) AH 138 294		AI 138 294 138 294	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP 153 047		AQ 67 369 85 677 93 330	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 178 672		AS 167 765 10 906 10 382	
Autres immobilisations corporelles AT 941 757		AU 663 909 277 848 279 416	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH 128 777		BI 128 777 138 397	
TOTAL (II) BJ 1 541 705		BK 900 202 641 502 659 820	
Matières premières, approvisionnements BL 4 083		BM 4 083 2 941	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT 233 267		BU 233 267 172 141	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 81 967		BY 81 967 68 584	
Autres créances (3) BZ 110 936		CA 110 936 107 677	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF 184 230		CG 184 230 307 839	
Charges constatées d'avance (3)* CH 61 624		CI 61 624 59 933	
TOTAL (III) CJ 676 107		CK 676 107 719 114	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 2 217 812		IA 900 202 1 317 609 1 378 934	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) (3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : AK DISTRIBUTION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :51.000.....)	DA	51 000	51 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 100	5 100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	383 581	421 615	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	169 999	161 966	
	Subventions d'investissement	DJ		14 223	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	609 680	653 904	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	170 204	166 597	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		64 689	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	338 619	309 964	
	Dettes fiscales et sociales	DY	184 803	175 257	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	14 303	8 524	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	707 930	725 031		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 317 609	1 378 934		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	595 274	725 031	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 317 609.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 983 639.05 Euros et dégageant un bénéfice de 169 999.02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
NEANT

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société est filiale de la société LUMAR, société tête de groupe et a fait option pour l'intégration fiscale depuis l'exercice ouvert le 10/10/2021.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	156 514		
Installations générales agencements aménagements des constructions	153 047		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	182 320		3 145
Installations générales agencements aménagements divers	854 900		20 483
Matériel de transport	23 360		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 934		37 038
TOTAL	1 249 560		60 666
Prêts, autres immobilisations financières	138 397		199
TOTAL	138 397		199
TOTAL GENERAL	1 544 471		60 865

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		17 061	139 453	139 453
Installations générales agencements aménagements constr.			153 047	153 047
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 793	178 672	178 672
Installations générales agencements aménagements divers		27 774	847 609	847 609
Matériel de transport		180	23 180	23 180
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 005	70 968	70 968
TOTAL		36 752	1 273 475	1 273 475
Prêts, autres immobilisations financières		9 819	128 777	128 777
TOTAL		9 819	128 777	128 777
TOTAL GENERAL		63 632	1 541 705	1 541 705

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	18 220		17 061	1 159
Installations générales agencements aménagements constr.	59 716	7 653		67 369
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	171 937	2 621	6 793	167 765
Installations générales agencements aménagements divers	598 525	44 569	23 753	619 341
Matériel de transport	4 905	4 636	180	9 361
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 348	5 864	2 005	35 207
TOTAL	866 431	65 343	32 731	899 043
TOTAL GENERAL	884 651	65 343	49 792	900 202

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	7 653				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 621				
Instal.générales agenc.aménag.divers	44 569				
Matériel de transport	4 636				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 864				
TOTAL	65 343				
TOTAL GENERAL	65 343				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	128 777	0	128 777
Autres créances clients	81 967	81 967	
Personnel et comptes rattachés	6 532	6 532	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 971	44 971	
Groupe et associés	3 208	3 208	
Débiteurs divers	56 225	56 225	
Charges constatées d'avance	61 624	61 624	
TOTAL	383 304	254 527	128 777

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	170 204	57 549	112 656	
Fournisseurs et comptes rattachés	338 619	338 619		
Personnel et comptes rattachés	113 405	113 405		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 969	66 969		
Impôts sur les bénéfices	1 005	1 005		
Autres impôts taxes et assimilés	3 425	3 425		
Autres dettes	14 303	14 303		
TOTAL	707 930	595 274	112 656	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	46 393			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CATEGORIE UNIQUE	1.0000	51 000			51 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	138 294			138 294	
Total	138 294			138 294	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	18 220	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 035
Total	12 035

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 234
Dettes fiscales et sociales	150 839
Autres dettes	14 303
Total	176 377

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	61 624
Total	61 624

AK DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 51 000 euros
Siège social : 8 Grand Rue 19/21 Rue de la République
8/10 rue du Chevalier Roze, 13002 MARSEILLE
509 600 987 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et,
Le 29 mars,
A 11 heures,

La société LUMAR, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 47 000 euros, ayant son siège social 3, boulevard de l'Avenir, 13012 MARSEILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 510 566 433 RCS MARSEILLE, représentée par son président, Monsieur Luc MARCAINI,

Associée unique de la société AK DISTRIBUTION,

Étant précisé que Commissaires aux comptes titulaires informés, Commissaires aux Comptes titulaires de la Société ont été régulièrement informés des décisions devant être prises,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société LUMAR, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition des Commissaires aux Comptes.

La société LUMAR, associée unique, a pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion et après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 169 999 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 169 999 euros

Un prélèvement sur les réserves
- sur le compte "autres réserves" 60 000 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 230 000 euros

A titre de dividende global à l'associée unique 230 000 euros
Soit 4,51 euros par action

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 379 680 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 230 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

200 000 euros, soit 3,92 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

130 000 euros, soit 2,55 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 130 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

200 000 euros, soit 3,92 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

200 000,00 euros, soit 3,92 euros par titre

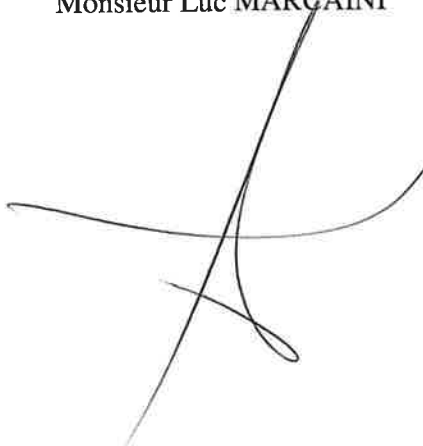
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société LUMAR
Monsieur Luc MARGAINI

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Luc MARGAINI.